

## Fiche de gestion du Sevrage, Sexage et marquage des Lapereaux



- Le sevrage et le premier sexage des lapereaux se font à **6 semaines** d'âge

Le sexage est l'opération de détermination du sexe du lapin. Pour le faire :

- Attrapez le sujet par la peau de la nuque et retournez-le de façon à faire apparaître son ventre. Faites le tout avec douceur et apaisez-le à chaque fois ;
- Puis, écartez doucement la fourrure autour de ses parties génitales : Si vous apercevez une petite fente ovale, il s'agit d'une femelle ; par contre, si vous apercevez un membre en forme de tube avec un orifice à l'extrémité, il s'agit d'un mâle.
- Après sexage, semez et conduisez les lapins par la suite dans la première colonie ;
- A l'âge de 3 mois, un second sexage est effectué pour séparer définitivement les mâles et les femelles. Les mâles seront conduits dans la seconde colonie pour engraissement et abattage, tandis que les femelles seront gardées dans la colonie de départ pour choisir les futures génitrices.